

Compte-rendu du conseil d'école du 12 mars 2019

2^{ème} trimestre 2018/2019

Présents : *Commission aux affaires scolaires* : M. Bieth (maire) – M. Ulrich (adjoint au maire) – Mme Leglantier
Comité des parents : Mme Cachot – Mme Hyon – Mme Weber – Mme Jeuch - M. Wurtz
Enseignants : Mme Frey – Mme Braun – Mme Kubler - M. Dorffner – M. Jonas

Excusés : Mme Ostermann – Mme Sunder

La séance est ouverte à 16 h 50 (après quelques problèmes de connexion) et les points à l'ordre du jour sont successivement abordés.

1. Informations sur le protocole sanitaire à l'école

M. JONAS rappelle quelques mesures importantes du protocole sanitaire appliqué à l'école.

- Les masques 'dits artisanaux' ou 'faits maison' sont proscrits à l'école. Pour les élèves en école élémentaire (à partir du CP), compte tenu de l'apparition de variants du SARS-CoV-2 potentiellement plus transmissibles, seuls les masques chirurgicaux ou grand public ayant une capacité de filtration de 90% (ancien masque grand public de catégorie 1) doivent être portés dans les espaces clos comme dans les espaces extérieurs de l'établissement scolaire.
- Le port d'un masque est obligatoire tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.
- Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Pensez à donner plus de 2 masques chaque jour à vos enfants, il y a souvent de la casse.
- Le port du masque pour les adultes est obligatoire dans un périmètre de 50m autour des édifices publics (**des établissements scolaires, des commerces, des lieux de cultes, des services publics et administrations, des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.**), mesure qui n'est pas appliquée strictement actuellement, c'est dommage car cela met en danger les autres usagers de ces lieux.
- L'arrivée et le départ des élèves dans l'établissement, les récréations sont étalés dans le temps pour limiter les attroupements d'élèves.
- Les lavages de mains sont systématiques à l'arrivée des enfants, au début et à la fin des récréations, après un passage aux toilettes...
- Au retour à la maison, pensez à faire laver les mains à vos enfants.
- Actuellement, il n'y a pas de déplacement en bus et pas d'utilisation du Hall des Sports
- L'aération des salles de classe est systématique avant l'entrée et après la sortie des enfants de la classe (début de matinée et d'après midi, récréation).
- Nous invitons les parents, en cas de doutes sur les symptômes que pourraient présenter leurs enfants, de les garder à la maison, de prévenir l'école et de consulter leur médecin qui les informera des mesures à prendre.
- **Suite aux nouvelles recommandations sanitaires, à compter du lundi 22 février 2021 les cas confirmés à la COVID-19, élèves et personnels, qu'il s'agisse de cas confirmés de variant ou non et quel que soit le type de test réalisé, feront l'objet d'une période d'isolement de 10 jours.**
- Ne pas conduire à l'école les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque avant le délai prévu par les autorités sanitaires
- L'élève ou le personnel « cas confirmé », placé en isolement, ne doit pas se rendre à l'école avant le délai suivant :
 - o 10 jours pleins à partir de la date de début des symptômes avec absence de fièvre pour les cas symptomatiques. En cas de fièvre au 10ème jour, l'isolement se poursuit jusqu'à 48h après la disparition des symptômes ;
 - o 10 jours pleins à partir du jour du prélèvement positif pour les cas asymptomatiques

Il y a un 1^{er} cas positif avéré à l'école dans la classe de Mme Braun – élève n'ayant pas fréquenté le périscolaire ; les élèves portant le masque en permanence, y compris pendant les séances d'EPS, ne sont pas considérés comme cas contact à risque. Il est rappelé aux parents qu'au moindre symptôme, il est conseillé de garder son enfant à la maison et ne pas hésiter à faire un test.

2. Bilan 'Cycle Natation'

La classe de M Dorffner ainsi que celle de Mme Frey n'ont bénéficié que d'une seule séance puisque les activités sportives ont été ensuite suspendues.

3. Bilan des actions menées à l'école

- Les actions programmées en début d'année avec la médiathèque se poursuivent à raison d'une séance par classe et par mois. Mme Ouvrard se déplace dans les classes pour effectuer son animation mensuelle, actuellement sur la généalogie. Elle distribue les livres choisis sur le site de la médiathèque au préalable et pour les enfants n'ayant pas fait de choix, elle leur propose des livres qu'elle a présélectionnés.
- Nous avions réservé des spectacles au mois de février, au Point d'Eau pour l'ensemble des classes et un autre, au PréO pour le cycle 3 : ils ont été annulés.
- Nous tenons aussi à remercier la commune pour la mise à disposition du grand sapin de Noël, installé dans le Hall d'entrée de l'école.
- Cette année, il n'y a pas d'échange Maternelle-CP comme les années précédentes

- Les photos de classes ont été effectuées le jeudi 14 janvier (photo individuelle puis montage pour la confection de la photo de classe)
- Il n'y a pas eu de cavalcade, ni de goûter de Carnaval cette année. On a simplement gardé les déguisements de Carnaval pour l'après-midi de mardi gras. Vous trouverez quelques photos sur notre blog de l'école.
- Les actions de ventes (ventes de fromages / chocolats / miels et confitures) ont engendré, depuis l'année dernière, un bénéfice qui se monte à environ 10 000 euros. Il reste encore une action fromage + vin ,voire bière. Il y a eu une quarantaine de commandes pour les sacs de Pâques. L'APE constate une grosse baisse des ventes de chocolats avec le système de commande par internet et réfléchit à un changement de chocolatier.
- La commune ,pour pallier l'abandon, cette année, du ramassage des sapins par l'Ecole, a organisé celui-ci en début d'année. Elle a comptabilisé environ 400 sapins.

4. Bilan des animations jusqu'au 2ème Conseil d'Ecole

Lors du dernier conseil d'école, nous vous avons annoncé des Conférences Interactives pour le mois de novembre. Le jeudi 12 novembre 2020, pour les classes de Mme Frey, M Dorffner et Mme Braun:

Les animaux de l'étang	Jeudi	12/11/2020	8h15
Le monde des insectes	Jeudi	12/11/2020	10h30
Voyage dans le système solaire	Jeudi	12/11/2020	13h45

Le vendredi 13 novembre 2020, pour la classe de CM2 :

Voyage dans le système solaire	Vendredi	13/11/2020	13h45
---------------------------------------	----------	-------------------	-------

Le conférencier qui fait ces animations est toujours très intéressant. Il sait s'adapter à son public et les enfants sont intéressés, attentifs et actifs.

5. Projets pour la fin de l'année

Une intervention de la sécurité routière est prévue le 16/04 pour les CM2 et une animation vélo à Strasbourg, si possible, le 28/05.

Le collège propose un support vidéo ou papier pour faire découvrir l'établissement aux CM2 et de se déplacer à l'école avec éventuellement 2 élèves pour répondre aux questions.

Concernant la carte scolaire, qui relève du département, M le Maire évoque le fait que depuis plusieurs années, le collège d'Achenheim est saturé. Il tient à préciser qu'il se bat pour que le village reste dans le secteur d'Achenheim mais que si les élèves d'Hangenbieten devaient être redirigés vers un autre collège, ce serait celui de Duttlenheim et non celui de Lingolsheim comme il a pu l'entendre.

6. Informations sur les procédures d'admissions

Les admissions à l'école se font à distance.

J'ai déjà fait parvenir aux familles concernées les différents documents nécessaires, par l'intermédiaire de la maternelle.

Toutes ces informations, se trouvent également sur le blog de l'école à l'adresse :

<http://www.ec-hangenbieten.ac-strasbourg.fr/>

La séance est levée à 18h05.

**La secrétaire
Mme Esther FREY**



**Le directeur
M. Pierre JONAS**

